

PROCEDURE A SUIVRE

1. Le candidat transmet à l'employeur le « **pack entreprise** ».
2. L'employeur contacte son OPCO afin de vérifier les modalités et le niveau de prise en charge de la formation.
3. **L'employeur complète la fiche d'engagement** avec précision, et la retourne par mail (adresses mentionnées en haut de la fiche d'engagement) pour validation des missions par le responsable pédagogique.
4. Dès validation de la fiche d'engagement, le CFA transmet à l'employeur la convention de formation à signer ainsi que le CERFA pré-rempli pour la partie Formation et sa notice.
5. L'employeur renvoie au CFA par mail :
 - o la convention de formation signée et visée
 - o et le contrat d'apprentissage CERFA signé par les deux parties (l'employeur et le salarié)
6. Dès réception des documents ci-dessus, le CFA vise le CERFA et le renvoie à l'entreprise.



Au plus tard dans les 5 jours suivant la date de début d'exécution du contrat, l'employeur doit déposer le contrat d'apprentissage CERFA accompagné de la convention de formation conclue avec le CFA à son [opérateur de compétences \(OPCO\)](#) **pour valider sa prise en charge financière. Les transmissions se réalisent par voie dématérialisée.**

L'OPCO statue sur la prise en charge financière dans un délai de **20 jours** à compter de la réception de l'ensemble des documents.

Autres démarches de la responsabilité de l'employeur :

- Effectuer la **Déclaration Préalable à l'Embauche** (DPAE) auprès de l'URSSAF au plus tard 8 jours après la date du début du contrat. <https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf>
- Faire passer une **visite médicale d'embauche**.
- Nommer obligatoirement un maître d'apprentissage pour **encadrer l'alternant**.
 - ① **Des pièces justificatives pourront être demandées** (titre ou diplôme du MA, expérience professionnelle, fiche médicale, autorisation de travail pour les étrangers)
- Conserver une copie intégrale du dossier et donner une copie du contrat au jeune dès le démarrage.

REMUNERATION DE L'ALTERNANT

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- L'entreprise s'engage à verser un **saire mensuel** à l'apprenti qu'il soit en entreprise ou en centre de formation.

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Année du contrat	Salaire minimum en % du SMIC		
	de 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	43%	53%*	100%*
2 ^{ème} année	51%	61%*	100%*
3 ^{ème} année	67%	78%*	100%*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

- **La rémunération des apprentis en 2^{ème} année de BUT, en Licence Professionnelle et en 2^{ème} année de Master correspond à une deuxième année de contrat.**
- **La rémunération des apprentis en 3^{ème} année de BUT correspond à une troisième année de contrat.** [Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 \(JO du 31.3.20\)](#), art. 1



Avant de conclure un contrat d'apprentissage, renseignez-vous sur les règles prévues dans la convention collective ou dans l'accord spécifique appliqué dans votre entreprise.

En effet, des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus. N'hésitez pas à vous rapprocher des acteurs de l'apprentissage : OPCO ou chambre consulaire.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-apprentissage>

GÉNÉRALITÉS

En cas d'absence non-justifiée de l'alternant (entreprise et centre de formation), l'employeur est en droit de faire une retenue sur salaire.

i Ce document doit obligatoirement être signé par tous les partenaires **AU MINIMUM 8 jours avant le début du contrat et retourné à : marielle.sailleres@iut-tarbes.fr..... Copie à : formation.continue@iut-tarbes.fr**

1. L'APPRENTI

NOM et Prénom : Date de naissance :

E-mail : Tél. (portable) :

Choix du parcours :

Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance - Code diplôme : 25131401 - Fiche RNCP : 35378

Gestion Comptable, Fiscale et Financière – Code diplôme : 25131301 – Fiche RNCP : 35375

Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités – Code diplôme : 25131004 – Fiche RNCP : 35377

2. L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

CP : VILLE :

Activité de l'entreprise :

SIRET : Code NAF : Effectif du site :

Code IDCC **obligatoire** : OPCO (Opérateur de Compétences) :

Nom du Responsable des Ressources Humaines :

E-mail : Tél. :

Nom du contact administratif pour la mise en place du contrat :

.....

E-mail : Tél. :

3. LE CONTRAT

Type de contrat : CDD CDI Dates du contrat : Du au

Fin du contrat : doit inclure la date de la soutenance

Nom du maître d'apprentissage : Poste occupé :

E-mail : Tél. :

Missions confiées à l'apprenti (Vous pouvez joindre une fiche descriptive plus détaillée) :

.....

.....

.....

.....

4. LA FORMATION (informations utiles pour renseigner le contrat)

Ets de formation responsable : **CFA de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier MFCA - 31062 TOULOUSE Cedex 9**

N° SIRET de l'organisme de formation : **193 113 842 00010** N° UAI de l'établissement : **0312499Y**

Dates de la formation : **Du 04/09/2023 au 27/06/2025 - 1232 heures**

5. LE FINANCEMENT

Les contrats sont financés par les OPCO sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par la branche professionnelle dont relève l'entreprise.

Le conseil d'administration de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier a adopté en séance du 12 décembre 2022 une note tarifaire qui indique que **pour une entreprise de plus de 250 salariés l'Université facturera un reste à charge à l'employeur si ce niveau de prise en charge est en deçà du tarif plancher annuel, affiché à 7100 €, pour une formation de niveau BUT pour l'année 2023-2024.**

Pour plus de précisions concernant le montant de prise en charge de la formation, veuillez contacter votre OPCO.

6. CONTACTS UNIVERSITAIRES

Responsable formation : Marielle SAILLERES marielle.sailleres@iut-tarbes.fr Tél. : 05 62 44 42 30

Contact mise en œuvre contrat : Patricia CARDON .. formation.continue@iut-tarbes.fr Tél. : 05 62 44 64 54

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION IUT

Missions validées

Choix du parcours validé OUI NON

Signature Responsable Formation IUT

A le

Signature et Cachet de l'entreprise :

CALENDRIER 2023-2024

BUT 2 Gestion des Entreprises et des Administrations en apprentissage

Volume horaire : 645 heures en BUT2

Date début de formation : 04/09/2023 - Date fin de formation : 27/06/2025 (BUT2+BUT3)

août-23		sept-23		oct-23		nov-23		déc-23		janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24		juil-24			
re	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine		
														1	V			1	L			1	L		
1	M			1	V			1	M			1	L			2	M			2	J			2	M
2	M			2	S	35		2	L			2	J			3	D			3	V	18		3	M
3	J			3	D			3	V	44		3	M			4	L			4	S			4	J
4	V	31		4	L	Rentrée		4	M			4	J			5	V			5	D			5	V
5	S			5	M			5	J	40		5	V			6	M			6	L			6	S
6	D			6	M			6	V			6	L			7	J	IUT15		7	M			7	D
7	L			7	J	IUT1		7	S			7	M			8	V			8	L			8	L
8	M			8	V			8	D	45		8	M			9	S			9	M	19		9	M
9	M			9	S			9	L			9	J			10	D			10	M			10	M
10	J			10	D			10	V			10	V			11	J			11	J			11	J
11	V			11	L			11	M			11	D			12	M			12	V			12	V
12	S			12	M			12	J	IUT4		12	L			13	S			13	L			13	S
13	D			13	M			13	V			13	M			14	D			14	M			14	M
14	L			14	J	IUT2		14	S			14	L			15	L			15	M			15	L
15	M			15	V			15	D			15	M			16	M			16	J	20		16	M
16	M			16	S			16	L			16	V			17	D			17	V			17	M
17	J			17	D			17	M	IUT6		17	V			18	L			18	J			18	J
18	V			18	L			18	M			18	S			19	V			19	D			19	V
19	S			19	M			19	J	IUT5		19	D			20	M			20	S			20	S
20	D			20	M			20	V			20	L			21	J			21	M			21	D
21	L			21	J	IUT3		21	S			21	M			22	V			22	L			22	L
22	M			22	V			22	D			22	M			23	S			23	M			23	M
23	M			23	S			23	L			23	J			24	M			24	J	21		24	M
24	J			24	D			24	M	IUT7		24	V			25	L			25	S			25	J
25	V			25	L			25	M			25	M			26	V			26	D			26	V
26	S			26	M			26	J			26	V			27	M			27	S			27	S
27	D			27	M			27	V	43		27	D			28	J	IUT16		28	L			28	D
28	L			28	J			28	S			28	M			29	V			29	M			29	L
29	M			29	V			29	D			29	J			30	S			30	J	22		30	M
30	M			30	S			30	L			30	M			31	D			31	V			31	M
31	J			31	M			31	M			31	M											31	M

Rentrée BUT 2

Présence à l'IUT

Présence en Entreprise

Soutenances BUT 2

CALENDRIER 2024-2025

BUT 3 Gestion des Entreprises et des Administrations en apprentissage

Volume horaire : 587 heures en BUT3

Date début de formation : 04/09/2023 - Date fin de formation : 27/06/2025 (BUT2 + BUT3)

août-24		sept-24		oct-24		nov-24		déc-24		janv-25		févr-25		mars-25		avr-25		mai-25		juin-25		juil-25			
jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine	jour	semaine
1 J		1 D		1 M		1 V		1 D		1 M		1 S		1 S		1 M		1 J		1 D		1 M			
2 V	31	2 L	Rentrée	2 M		2 S		2 L		2 J	1	2 D		2 D		2 M	IUT 15	2 V		2 L		2 M			
3 S		3 M		3 J	40	3 D		3 M		3 V		3 L		3 L		3 J		3 S		3 M		3 J	27		
4 D		4 M		4 V		4 L		4 M	49	4 S		4 M		4 M		4 V		4 D		4 M		4 V			
5 L		5 J	IUT 1	5 S		5 M		5 J	45	5 D		5 M		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S			
6 M		6 V		6 D		6 M		6 V		6 L		6 J	6	6 J	IUT 13	6 D		6 M		6 V		6 D			
7 M		7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V		7 V		7 L		7 M		7 S		7 L			
8 J	32	8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S		8 S		8 M		8 M	19	8 D		8 M			
9 V		9 L		9 M		9 S		9 L		9 J	2	9 D		9 D		9 M		9 V		9 V		9 M			
10 S		10 M		10 J	IUT 4	10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J	15	10 S		10 M		10 J	28		
11 D		11 M		11 V		11 L		11 M		11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M		11 V			
12 L		12 J	IUT 2	12 S		12 M		12 J	IUT 8	12 D		12 M		12 M		12 S		12 L		12 J		12 S			
13 M		13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		13 J	7	13 J		13 M		13 M		13 L		13 V			
14 M		14 S		14 L		14 J	IUT 6	14 S		14 M		14 V		14 V		14 L		14 M		14 S		14 L			
15 J	33	15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M			
16 V		16 L		16 M		16 S		16 L		16 J	IUT 10	16 D		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M			
17 S		17 M		17 J	IUT 5	17 D		17 M		17 V		17 L		17 L		17 J	16	17 S		17 M		17 J	29		
18 D		18 M		18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V			
19 L		19 J	IUT 3	19 S		19 M		19 J	IUT 9	19 D		19 M		19 M		19 S		19 L		19 J		19 S			
20 M		20 V		20 D		20 M		20 V		20 L		20 J	8	20 J		20 M		20 M		20 V		20 D			
21 M		21 S		21 L		21 J	IUT 7	21 S		21 M		21 V		21 V		21 M		21 M		21 S		21 L			
22 J	34	22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M			
23 V		23 L		23 M		23 S		23 L		23 J	IUT 11	23 D		23 D		23 M		23 V		23 L		23 M			
24 S		24 M		24 J	43	24 D		24 M		24 V		24 L		24 L		24 J	17	24 S		24 M		24 J	30		
25 D		25 M		25 V		25 L		25 M		25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M		25 V			
26 L		26 J	39	26 S		26 M		26 J	52	26 D		26 M		26 M		26 S		26 L		26 J		26 S			
27 M		27 V		27 D		27 M		27 V		27 L		27 J	9	27 J		27 M		27 D		27 V		27 D			
28 M		28 S		28 L		28 J	48	28 S		28 M		28 V		28 V		28 L		28 M		28 S		28 L			
29 J	35	29 D		29 M		29 V		29 D		29 M	IUT 12				29 S		29 M		29 J		29 D				
30 V		30 L		30 M		30 S		30 L		30 J				30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	31		
31 S				31 J				31 M		31 V				31 L				31 S				31 J			

Rentrée BUT 3

Présence à l'IUT

Présence en Entreprise

Soutenances BUT 3

Calendrier provisoire

Programme formation – BUT GEA 2^{ème} et 3^{ème} année
EN ALTERNANCE
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS
Parcours GESTION COMPTABLE, FISCALE ET FINANCIÈRE
Parcours GESTION, ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT D'ACTIVITÉS
Parcours CONTRÔLE DE GESTION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

Public visé

Tous publics

Prérequis

Le BUT GEA 2 et 3 s'adresse à :

- Des étudiants venant de BUT GEA 1^{ère} année,
- Des candidats ayant les prérequis liés à la formation visée.

Objectifs

- Le Bachelor Universitaire de Technologie « Gestion des entreprises et des administrations : gestion comptable, fiscale et financière » permet à son titulaire d'attester d'un niveau de connaissances et de compétences lui permettant d'exercer dans un cabinet d'expertise comptable ou au sein d'un service comptable et financier d'une entreprise, association ou administration.

Il collecte, vérifie et traite les données relatives aux mouvements financiers de l'entreprise. Il élabore des documents de synthèse (bilan, compte de résultat ...) destinés aux gestionnaires et décideurs de l'entreprise (direction, direction générale, direction commerciale) et transmet les informations nécessaires aux partenaires extérieurs à l'entreprise (clients, fournisseurs, banques, administration fiscale ou sociale...).

- Le Bachelor Universitaire de Technologie « Gestion des entreprises et des administrations : gestion entrepreneuriat et management d'activités » permet à son titulaire d'exercer des fonctions de gestion polyvalente dans les entreprises, associations, administrations et collectivités territoriales.

Ce professionnel sait mettre en œuvre les outils polyvalents de gestion ce qui peut le conduire à créer ou reprendre une entreprise. Dans les petites entreprises, il seconde le dirigeant dans les tâches de gestion. Dans les entreprises moyennes et grandes, il exerce des activités de gestion plus spécialisées dans les services commerciaux, marketing et logistique.

Dans les collectivités publiques, il est plus particulièrement affecté aux services financiers, des marchés, ainsi qu'à l'administration générale.

- Le Bachelor Universitaire de Technologie « Gestion des entreprises et des administrations : contrôle de gestion et pilotage de la performance » permet à son titulaire d'exercer dans les services de contrôle de gestion ou dans les services comptables et financiers des entreprises, associations, administrations, ou en cabinet d'expertise comptable.

Il est en mesure de concevoir des outils d'aide à la décision dans le domaine économique et financier (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de la performance...) et de mettre en œuvre des leviers d'amélioration des performances de l'organisation y compris la qualité.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur niveau 6 (anciennement niveau II), inscrit au RNCP.

Fiche N° 35375 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35375/> pour le parcours **GESTION COMPTABLE, FISCALE ET FINANCIÈRE**

Fiche N° 35377 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35377/> pour le parcours **GESTION, ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT D'ACTIVITÉS**

Fiche N° 35378 - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35378/> pour le parcours **CONTRÔLE DE GESTION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE**

Compétences visées :

- Analyser les processus de l'organisation dans son environnement
- Aider à la prise de décision
- Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation

Lieu de formation

- Département GEA - IUT de TARBES – 1 rue Lautréamont – 65000 TARBES

Déroulement de la formation

- De Septembre N à Aout N+2 pour le BUT GEA 2 + 3 - 1232 h de formation théorique
- Formation en alternance
- Ce diplôme est accessible en VAE.

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : cheffe de département ou responsable apprentissage GEA Marielle SAILLÈRES – marielle.sailleres@iut-tarbes.fr

Enseignants chercheurs (20%), enseignants (10%) et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation (70%).

Mise en place d'un comité de pilotage de la formation incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire. Elle fait l'objet de listes d'émargement par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Stages et projets tutorés donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Évaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu intégral mobilisant notamment des mises en situation professionnelle à partir desquelles est demandée une démarche autoréflexive et de démonstration des compétences acquises.

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 28 personnes

Contenu de la formation pour chacun des trois parcours :

2^{ème} année BUT GEA : 645 heures de formation

3^{ème} année BUT GEA : 587 heures de formation

	Parcours GC2F	Volume horaire
	Semestre 3 :	
Socle commun	Environnement économique	10
	Environnement juridique	20
	Management d'activités	10
	Fiscalité	10
	Traitement numérique des données	18
	Contrôle de gestion	12
	Finance	17
	Expression communication	20
	Anglais appliqué aux affaires	20
	PPP	10
Parcours GC2F	Imposition du résultat des entreprises relevant de l'IR dans la catégorie des BIC	19
	Techniques de base de comptabilité approfondie et de révision comptable	48
	Diagnostic financier approfondi et prévision du BFRE	19

	Ressources Programme National	233
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	7
	PTUT	150
	Total	390 h
	Semestre 4 :	
Socle commun	Environnement économique international	10
	Environnement juridique	12
	Management d'activités	10
	Traitement numérique des données	20
	Expression communication	20
	Anglais appliqué aux affaires	20
	PPP	10
Parcours GC2F	Imposition du résultat des entreprises soumises à l'IS	11
	Techniques de base de comptabilité approfondie et de révision comptable	19
	Gestion budgétaire	12
	Politique de financement	12
	Ressources Programme National	156
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	9
	PTUT	90
	Total	255 h
	Semestre 5 :	
Socle commun	Environnement économique	14
	Environnement juridique	18
	Management d'activités	18
	Traitement numérique des données	29
	Expression communication	10
	Anglais appliqué aux affaires	10
	Psychologie sociale	10
PPP	6	
Parcours GC2F	Approfondissement TVA et IR	18
	Techniques particulières de comptabilité approfondie et de révision comptable	51
	Evaluation des résultats et des performances	10
	Gestion de trésorerie et gestion de portefeuille	16
	Ressources Programme National	210
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	65
	PTUT	150
	Total	425 h
	Semestre 6 :	
Socle commun	Environnement économique	10
	Management d'activités	10
	Traitement numérique des données	10
	Expression communication	10
	Anglais appliqué aux affaires	10
	PPP	6
Parcours GC2F	Imposition du patrimoine et contrôle fiscal	10
	Techniques particulières de comptabilité approfondie	12
	Méthodes des coûts cibles et tableaux de bord	7
	Ressources Programme National	85
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	17
	PTUT	60
	Total	162 h

	Parcours GEMA	Volume horaire
	Semestre 3 :	
Socle commun	Environnement économique	10
	Environnement juridique	20
	Management d'activités	10
	Fiscalité	10
	Traitement numérique des données	18
	Contrôle de gestion	12
	Finance	17
	Expression communication	20
	Anglais appliqué aux affaires	20
	PPP	10
Parcours GEMA	Droit et entrepreneuriat	12
	Financement des activités	28
	Management opérationnel	28
	Management : business mode	18
	Ressources Programme National	233
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	7
	PTUT	150
	Total	390 h
	Semestre 4 :	
Socle commun	Environnement économique international	10
	Environnement juridique	12
	Management d'activités	10
	Traitement numérique des données	20
	Expression communication	20
	Anglais appliqué au droit des affaires	20
	PPP	10
Parcours GEMA	Business plan	14
	Marketing opérationnel et techniques de négociation	26
	Management opérationnel et techniques de négociation	14
	Ressources Programme National	156
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	9
	PTUT	90
	Total	255 h
	Semestre 5 :	
Socle commun	Environnement économique	14
	Environnement juridique	18
	Management d'activités	18
	Traitement numérique des données	29
	Expression communication	10
	Anglais appliqué aux affaires	10
	Psychologie sociale	10
	PPP	6
Parcours GEMA	Droit de la concurrence et consommation	15
	Outils de gestion du manager	35
	Management des équipes	20
	Management des relations commerciales	25
	Ressources Programme National	210
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	65
	PTUT	150

	Total	425 h
	Semestre 6 :	
Socle commun	Environnement économique	10
	Management d'activités	10
	Traitement numérique des données	10
	Expression communication	10
	Anglais appliqué aux affaires	10
	PPP	6
Parcours GEMA	Management de l'innovation	14
	Communication corporate et e-réputation	15
	Ressources Programme National	85
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	17
	PTUT	60
	Total	162 h
	Parcours CG2P	Volume horaire
	Semestre 3 :	
Socle commun	Environnement économique	10
	Environnement juridique	20
	Management d'activités	10
	Fiscalité	10
	Traitement numérique des données	18
	Contrôle de gestion	12
	Finance	17
	Expression communication	20
	Anglais appliqué aux affaires	20
PPP	10	
Parcours CG2P	Comptabilité de gestion approfondie	20
	Initiation à la gestion budgétaire prévisionnelle	13
	Management des opérations et pilotage de la performance	40
	Initiation à la participation et au développement d'un système d'information décisionnel	13
	Ressources Programme National	233
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	7
	PTUT	150
	Total	390 h
	Semestre 4 :	
Socle commun	Environnement économique international	10
	Environnement juridique	12
	Management d'activités	10
	Traitement numérique des données	20
	Expression communication	20
	Anglais appliqué aux affaires	20
	PPP	10
Parcours CG2P	Contrôle de gestion : prise ne compte de l'aléa	10
	Contrôle de gestion : gestion prévisionnelle approfondie	17
	Management des opérations approfondi	17
	Initiation au pilotage de la performance	10
	Ressources Programme National	156
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	9

	PTUT	90
	Total	255 h
	Semestre 5 :	
Socle commun	Environnement économique	14
	Environnement juridique	18
	Management d'activités	18
	Traitement numérique des données	29
	Expression communication	10
	Anglais appliqué aux affaires	10
	Psychologie sociale	10
	PPP	6
Parcours CG2P	Management des opérations approfondi 2	20
	Système d'information décisionnel, tableaux de bord et reporting approfondi	20
	Système d'information décisionnel et contrôle budgétaire	25
	Processus budgétaire avancé	20
	Comptabilité de gestion approfondie 2	10
	Ressources Programme National	210
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	65
	PTUT	150
	Total	425 h
	Semestre 6 :	
Socle commun	Environnement économique	10
	Management d'activités	10
	Traitement numérique des données	10
	Expression communication	10
	Anglais appliqué aux affaires	10
	PPP	6
Parcours CG2P	Contrôle de gestion : gestion de la masse salariale	9
	Contrôle de gestion : application au secteur public et à l'environnement	10
	Management des opérations et outils de pilotage de l'amélioration continue	10
	Ressources Programme National	85
	Adaptations locales dont SAé résiduelles	17
	PTUT	60
	Total	162 h